

LES MURS DE PIERRES SÈCHES DES MONTAGNES JURASSIENNES (SUISSE)

Dry stone walls of the Jura mountains, Switzerland

Association pour la Sauvegarde des Murs de Pierres Sèches (ASMPS)

Les murs de pierres sèches de la chaîne jurassienne

Les murs de pierres sèches font partie des paysages de la chaîne jurassienne. Cette région, essentiellement vouée à l'agriculture pastorale, est constituée de grands espaces où alternent, selon l'altitude, pâturages boisés, forêts et champs cultivés. L'histoire nous apprend, par des documents tels que contrats et ordonnances, qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, on remplaça les clôtures faites de bois par des murets de pierres. Ceci fut décidé afin de parer au déboisement et de contribuer à l'épierrement des sols. Depuis une soixantaine d'années, les murs sont en majeure partie délaissés. Les rares exceptions sont dues à la vigilance des autorités communales et de particuliers avisés.

Création d'une association

L'Association pour la Sauvegarde des Murs de Pierres Sèches (ASMPS) a vu le jour officiellement le 3 mars 1994, grâce à un noyau des personnes attentives au sort du paysage franc-montagnard et de ses éléments structurants caractéristiques que sont les murets. Cette préoccupation s'est très rapidement avérée partagée sur l'ensemble du pays des montagnes jurassiennes. Par souci de la remise en valeur de ce patrimoine historique et culturel et de son rôle dans la protection des paysages et de la nature, l'ASMPS s'est donné pour but de sensibiliser l'opinion publique et de redonner une dynamique à la conservation des murs de pierres sèches, qui sont toujours des clôtures efficaces, durables et de moindre coût (voir dépliant édité en français et en allemand, 1997). L'association dénombre actuellement environ deux cent cinquante membres, dont des communes, institutions et autres associations.

Restauration et financement

Afin d'aider financièrement à la restauration de ce patrimoine, l'ASMPS a fait appel au Fonds Suisse pour le Paysage (FSP), créé à l'occasion des sept cents ans de la Confédération. En 1993, un dossier général fut établi : il comporte une partie historique avec une recherche d'archives, une présentation de cette architecture vernaculaire dans le paysage et son utilité aussi bien pastorale qu'écologique, ainsi qu'une description de l'état actuel. Le travail de restauration est d'abord essentiellement prévu dans le cadre des travaux d'occupation de chômeurs et l'ouvrage ne manque pas : 400 km aux Franches-Montagnes, par exemple, et 165 km sur la Commune de La Chaux-de-Fonds ! En avril 1994, le FSP répondit favorablement, et l'OFIAMT à Berne, avec le même enthousiasme, considère qu'il s'agit de l'un des meilleurs projets suisses dans le cadre des travaux de chômage. Actuellement l'action de l'ASMPS poursuit trois voies complémentaires (travaux de chômage, aide directe aux paysans et par les personnes astreintes au Service civil). Dans chaque cas, l'ASMPS veille à une réalisation de qualité, tant dans les conditions de travail que pour le résultat. C'est aussi à chacun de nous qu'incombe le maintien de nos murs, en les appréciant et en respectant le travail colossal qu'ils représentent et qui fut élaboré par les paysans et autres manouvriers de cette région.

ASMPS, Chemin de la Dolaise 19, CH-2875 Montfaucon. Tél./Fax/Rép. : 032/ 955 11 31 ou 953 18 72

Photos



